

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Exploration Azimut Inc.

Nous avons vérifié les bilans de Exploration Azimut Inc. (société d'exploration) aux 31 août 2004 et 2003 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 août 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Québec (Québec) Canada
Le 7 octobre 2004

Bilans

Aux 31 août 2004 et 2003

	2004 \$	2003 \$
Actif		
Actif à court terme		
Espèces	227 964	45 782
Sommes à recevoir (note 3)	114 028	29 666
Charges payées d'avance (note 4)	29 185	13 865
	<u>371 177</u>	<u>89 313</u>
Fonds réservés à l'exploration (note 2)	99 063	23 534
Placement à long terme (note 5)	12 000	24 000
Immobilisations corporelles (note 6)	573	716
Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 75 \$; 0 \$ en 2003)	424	-
Biens miniers (note 7)	109 369	-
	<u>592 606</u>	<u>137 563</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges		
Sociétés apparentées (note 11)	85	402
Autres	136 126	30 679
	<u>136 211</u>	<u>31 081</u>
Capitaux propres		
Débetures convertibles (note 8)	488 200	350 000
Capital social (notes 9 et 10)	4 202 910	3 887 960
Bons de souscription (note 9)	177 300	-
Options d'achat d'actions (note 10)	128 685	24 695
Déficit	(4 540 700)	(4 156 173)
	<u>456 395</u>	<u>106 482</u>
	<u>592 606</u>	<u>137 563</u>

Nature des activités et continuité de l'exploitation (note 1)

Événements subséquents (note 15)

Approuvé par le Conseil,



administrateur



administrateur

Déficit

Pour les exercices terminés les 31 août 2004 et 2003

	2004 \$	2003 \$
Solde au début de l'exercice	4 156 173	3 422 971
Intérêts sur débetures convertibles (notes 8 et 9)	33 335	39 988
Perte nette pour l'exercice	<u>351 192</u>	<u>693 214</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 540 700</u>	<u>4 156 173</u>

Résultats

Pour les exercices terminés les 31 août 2004 et 2003

	2004 \$	2003 \$ (note 16)
Produits		
Revenus d'intérêts	5 520	1 636
Gain à la vente de biens miniers	-	16 000
	<u>5 520</u>	<u>17 636</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	129 769	31 673
Honoraires professionnels et frais de maintien	80 408	38 737
Frais de gestion et de bureau	78 285	40 608
Déplacements et représentation	10 021	2 371
Intérêts et frais bancaires	237	191
Amortissement des immobilisations corporelles	143	250
Amortissement des actifs incorporels	75	-
Recherche de propriétés	87 944	39 615
Crédits d'impôt et droits miniers	(42 170)	(15 822)
Perte sur abandon de biens miniers	-	563 696
Moins-value du placement à long terme	12 000	10 000
Gain à la disposition d'immobilisations corporelles	-	(469)
	<u>356 712</u>	<u>710 850</u>
Perte nette pour l'exercice	<u>(351 192)</u>	<u>(693 214)</u>
Perte nette de base et diluée par action (note 13)	<u>(0,035)</u>	<u>(0,082)</u>

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2004 et 2003

	2004 \$	2003 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette pour l'exercice	(351 192)	(693 214)
Éléments sans incidence sur les espèces		
Amortissement des immobilisations corporelles	143	250
Amortissement des actifs incorporels	75	-
Gain à la disposition d'immobilisations corporelles	-	(469)
Gain à la vente de biens miniers	-	(16 000)
Perte sur abandon de biens miniers	-	563 696
Moins-value du placement à long terme	12 000	10 000
Options d'achat d'actions	103 990	24 695
	<u>(234 984)</u>	<u>(111 042)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	(32 494)	6 168
Charges payées d'avance	(15 320)	(12 575)
Comptes créditeurs et charges	105 130	10 480
	<u>57 316</u>	<u>4 073</u>
	<u>(177 668)</u>	<u>(106 969)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation des fonds réservés à l'exploration	(75 529)	(23 534)
Émission des débetures convertibles	138 200	-
Émission du capital social	281 615	103 458
Émission de bons de souscription	177 300	-
	<u>521 586</u>	<u>79 924</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'actifs incorporels	(499)	-
Augmentation des biens miniers	(161 237)	(1 465)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-	1 175
	<u>(161 736)</u>	<u>(290)</u>
Variation nette des espèces	182 182	(27 335)
Espèces au début de l'exercice	<u>45 782</u>	<u>73 117</u>
Espèces à la fin de l'exercice	<u>227 964</u>	<u>45 782</u>
Renseignements supplémentaires		
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir comptabilisés en réduction des biens miniers (note 3)	(51 868)	(9 807)
Actions émises et à émettre en contrepartie du paiement des intérêts sur les débetures convertibles	33 335	39 988
Actions reçues en contrepartie de la vente d'un bien minier	-	16 000

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

1 Constitution, nature des activités et continuité de l'exploitation

La société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

La société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la société ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, elle pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2 Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent la valeur comptable des biens miniers et certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds réservés à l'exploration

Les fonds réservés à l'exploration, qui se composent d'espèces, représentent le produit de financements que la société doit consacrer à l'exploration ou à l'acquisition de biens miniers.

Placement à long terme

Le placement à long terme est comptabilisé au coût, diminué de toute baisse de valeur durable.

Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés à la note 6.

Actifs incorporels et amortissement

Les actifs incorporels, qui se composent de logiciels, sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis selon la méthode du solde dégressif au taux de 30 %.

Biens miniers

La société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologique, moins les paiements sur option reçus et autres recouvrements. Les frais d'exploration et de développement liés aux participations et aux projets sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des biens miniers aux fins de dévaluation. Ces coûts sont amortis sur la durée d'exploitation des biens miniers après le début de la production ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Crédit d'impôt à titre de droits miniers et crédit d'impôt pour les entreprises du secteur minier

La société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés (note 7).

De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais admissibles. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 33,75 % du montant des frais admissibles engagés avant le 30 mars 2004 et 38,75 % par la suite. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés (note 7).

Capital social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement inscrites à la valeur à la cote des actions au cours d'une période raisonnable précédant et suivant l'annonce de l'entente concernant leur émission.

Les actions accréditatives sont émises en contrepartie du produit d'émission reçu, lequel correspond à leur juste valeur. Lors de l'acquisition de biens miniers, la valeur comptable peut dépasser la valeur fiscale puisque la société renonce aux déductions en faveur des investisseurs concernés. La société émet également des actions accréditatives sans aucune prime ou escompte concernant la renonciation des avantages fiscaux en faveur des investisseurs.

Les frais d'émission d'actions sont présentés en diminution du capital social.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts doivent se résorber.

La société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice.

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice, plus les effets des actions participantes potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si toutes les actions participantes potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions participantes de la société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

Nouvelles normes comptables

En septembre 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a modifié le chapitre 3870 « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004. Les modifications apportées requièrent la comptabilisation d'une charge de rémunération dans les états financiers pour toutes formes de rémunérations à base d'actions consenties aux administrateurs, dirigeants, salariés et non-salariés, incluant les options d'achat d'actions, au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur. La société a appliqué ces modifications de façon prospective depuis le 1^{er} septembre 2003. Pour l'exercice terminé le 31 août 2003, la société était tenue de présenter des informations pro forma relativement à la perte et à la perte par action, comme si des charges de rémunération avaient été constatées dans les états financiers pour les options consenties en utilisant la méthode fondée sur la juste valeur (note 10).

En novembre 2003, l'ICCA a apporté une modification au chapitre 3860 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », laquelle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2004. Cette modification influera sur le traitement des créances qui donnent le droit à l'émetteur de régler celles-ci au moyen de paiements au comptant ou d'une valeur équivalente de ses propres actions ordinaires, soit les débetures convertibles dans le cas de la société. L'émetteur de ces titres, qui à l'heure actuelle doit inclure ces obligations dans ses capitaux propres, devra les classer dans les passifs à l'avenir. De même, les intérêts sur les débetures convertibles qui sont actuellement imputés au déficit seront dorénavant imputés à l'état des résultats. Pour l'exercice terminé le 31 août 2004, la société n'a pas appliqué cette modification par anticipation.

3 Sommes à recevoir

	2004	2003
	\$	\$
Crédit d'impôt pour les entreprises du secteur minier et droits miniers à recevoir	91 120	23 703
Taxes à la consommation	22 908	5 843
Autres	-	120
	<u>114 028</u>	<u>29 666</u>

4 Charges payées d'avance

	2004	2003
	\$	\$
Permis et claims	22 995	10 000
Autres	<u>6 190</u>	<u>3 865</u>
	<u>29 185</u>	<u>13 865</u>

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

5 Placement à long terme

	Participation %	2004 \$	2003 \$
Target Exploration and Mining Corp. (antérieurement Leceister Diamond Mines Ltd.), société d'exploration minière, au coût diminué de toute baisse de valeur durable (valeur à la cote : 9 000 \$; 24 000 \$ en 2003)	2,4 (2,4 en 2003)	12 000	24 000

6 Immobilisations corporelles

		2004		2003	
	Taux d'amortissement %	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Mobilier de bureau	20	2 149	1 699	2 149	1 587
Équipement de bureau	20	625	502	625	471
		2 774	<u>2 201</u>	2 774	<u>2 058</u>
Moins :					
Amortissement cumulé		<u>2 201</u>		<u>2 058</u>	
Montant net		<u>573</u>		<u>716</u>	

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

7 Biens miniers

	Solde au 31 août 2003 \$	Frais engagés \$	Crédits d'impôt et droits miniers \$	Solde au 31 août 2004 \$
De Romer (26 claims)				
Bien minier	-	2 469	-	2 469
Frais d'exploration	-	14 426	(7 315)	7 111
	-	16 895	(7 315)	9 580
Eastmain (218 claims)				
Bien minier	-	22 890	-	22 890
Frais d'exploration	-	1 835	(926)	909
	-	24 725	(926)	23 799
Gillet Lake (86 claims)				
Bien minier	-	8 178	-	8 178
Frais d'exploration	-	20 518	(10 406)	10 112
	-	28 696	(10 406)	18 290
Opinaca (65 claims)				
Bien minier	-	6 825	-	6 825
Frais d'exploration	-	1 042	(524)	518
	-	7 867	(524)	7 343
Retty (199 claims)				
Bien minier	-	18 612	-	18 612
Frais d'exploration	-	64 442	(32 697)	31 745
	-	83 054	(32 697)	50 357
	-	161 237	(51 868)	109 369
			Crédits d'impôt et droits miniers et biens miniers abandonnés \$	Solde au 31 août 2003 \$
Flavrian (263 claims)				
Bien minier	44 465	1 465	(45 930)	-
Frais d'exploration	527 573	-	(527 573)	-
	572 038	1 465	(573 503)	-

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

États des frais d'exploration reportés

	Exercices terminés les 31 août	
	2004 \$	2003 \$
Solde au début de l'exercice	-	572 038
Dépenses engagées au cours de l'exercice		
Claims et permis	58 949	1 465
Géologie	491	-
Transport	61 302	-
Salaires	30 810	-
Hébergement	9 685	-
	<u>161 237</u>	<u>1 465</u>
Biens miniers abandonnés	-	(563 696)
Crédits d'impôt et droits miniers	(51 868)	(9 807)
	<u>(51 868)</u>	<u>(573 503)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>109 369</u>	-

8 Débentures convertibles

	2004 \$	2003 \$
Débentures convertibles au gré de la société en actions ordinaires		
À un prix de conversion de 0,18 \$ l'action, 14 %, intérêts payables par versements semestriels en actions ordinaires de la société, au cours de référence à la date de paiement, aucun intérêt n'étant payable si l'action se transige à 0,36 \$ et plus durant les vingt jours ouvrables précédant les dates de versement des intérêts, échéant en mars 2005	100 000	100 000
À un prix de conversion de 0,425 \$ l'action, 12 %, intérêts payables par versements semestriels en actions ordinaires de la société, au cours de référence à la date de paiement, aucun intérêt n'étant payable si l'action se transige à 0,20 \$ et plus pour chacun des semestres, échéant en mai 2006	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
(à reporter)	350 000	350 000

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

	(reporté)	350 000	350 000
À un prix de conversion de 0,33 \$ l'action jusqu'au 9 novembre 2005, de 0,363 \$ du 10 novembre 2005 au 9 novembre 2006, de 0,40 \$ l'action du 10 novembre 2006 au 9 novembre 2007 et de 0,44 \$ l'action du 10 novembre 2007 au 10 novembre 2008, 12 %, intérêts payables par versements semestriels en actions ordinaires de la société au cours de référence à la date de paiement, aucun intérêt n'étant payable si l'action se transige à 0,37 \$ et plus durant les vingt jours ouvrables précédant les dates de versement des intérêts pour les deux premiers semestres se terminant respectivement les 10 mai et 10 novembre 2004, à 0,45 \$ et plus pour les troisième et quatrième semestres se terminant respectivement les 10 mai et 10 novembre 2005, à 0,55 \$ et plus pour les cinquième et sixième semestres se terminant respectivement les 10 mai et 10 novembre 2006, à 0,65 \$ et plus pour les septième et huitième semestres se terminant respectivement les 10 mai et 10 novembre 2007 et à 0,75 \$ et plus pour les neuvième et dixième semestres se terminant respectivement les 10 mai et 10 novembre 2008, date d'échéance de la débenture. Cette débenture est accompagnée de 600 000 bons de souscription, chacun donnant le droit de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix unitaire de 0,45 \$, échéant en mai 2005		138 200 *	-
		<u>488 200</u>	<u>350 000</u>

* Cette débenture convertible est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription de 61 800 \$.

9 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

	2004 \$	2003 \$
Émis et entièrement payé		
11 594 302 actions (9 961 522 actions en 2003) *	4 193 100	3 885 580
À émettre		
35 092 actions ordinaires (15 854 en 2003) en paiement des intérêts sur les débentures convertibles (note 8)	<u>9 810</u>	<u>2 380</u>
	<u>4 202 910</u>	<u>3 887 960</u>

* 482 685 (482 685 en 2003) actions sont entières et seront graduellement libérées au cours des deux prochains exercices.

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

a) Variation du capital social émis et entièrement payé :

	2004		2003	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
Solde au début de l'exercice	9 961 522	3 885 580	8 611 729	3 726 180
Placements privés	1 392 858	284 500 *	1 000 000	100 000
Options d'achat d'actions exercées	155 000	25 500	-	-
Remboursement d'une dette	-	-	143 781	14 378
Paiement des intérêts sur les débetures convertibles	84 922	25 905	206 012	55 942
	11 594 302	4 221 485	9 961 522	3 896 500
Frais d'émission d'actions pour l'exercice	-	(28 385)	-	(10 920)
Solde à la fin de l'exercice	11 594 302	4 193 100	9 961 522	3 885 580

* Pour l'exercice terminé le 31 août 2004, les placements privés sont présentés déduction faite de la juste valeur des bons de souscription de 115 500 \$.

b) Variation des bons de souscription

	2004		2003	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	-	-	-	-
Émis	1 742 858 *	0,42	-	-
Exercés	-	-	-	-
Échus	-	-	-	-
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	1 742 858	0,42	-	-

* De ce nombre, 1 142 858 bons de souscription ont été émis dans le cadre de placements privés aux détenteurs d'actions ordinaires et 600 000 bons de souscription ont été émis lors de la convention de souscription d'une débeture convertible de 200 000 \$ (note 8). Ces bons de souscription sont présentés à leur juste valeur de 115 500 \$ et 61 800 \$ respectivement, déterminée selon le modèle Black et Scholes.

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

Exercice terminé le 31 août 2004

La juste valeur des bons de souscription émis a été estimée selon le modèle Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,41 %
Volatilité prévue	96 %
Taux de rendement des actions	Zéro
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	1,5 an
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription émis	0,102 \$

Le modèle de Black et Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des bons de souscription négociés qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon le modèle d'établissement du prix des bons de souscription, il faut tenir compte des hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions. Puisque les caractéristiques des bons de souscription à l'intention des souscripteurs sont considérablement différentes de celles des bons de souscription négociés, et puisque des modifications aux hypothèses subjectives peuvent toucher grandement les estimations de la juste valeur, la direction juge que les modèles existants ne constituent pas nécessairement une mesure précise de la juste valeur de bons de souscription à l'intention des souscripteurs.

Le tableau suivant résume la date d'échéance des bons de souscription en circulation :

- 600 000 bons de souscription à 0,45 \$ expirent en mai 2005;
- 892 858 bons de souscription à 0,40 \$ expirent en mai 2005;
- 250 000 bons de souscription à 0,40 \$ expirent en décembre 2005.

10 Régime d'options d'achat d'actions

La société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains dirigeants, administrateurs, employés clés et fournisseurs peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la société. Un maximum de 1 421 685 options d'achat d'actions (1 421 685 en 2003) peuvent être ainsi octroyées (maximum de 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur d'une seule personne).

Les options sont exerçables sur une période maximale de cinq ans après la date de l'octroi (dix ans pour les options octroyées avant le 1^{er} septembre 2000). Elles sont acquises lors de leur octroi, à l'exception de 280 000 options octroyées à un administrateur au cours des exercices terminés les 31 août 1996, 1998 et 2000. En juin 2003, suite au départ de cet administrateur et à son acceptation d'un poste de conseiller de la direction, la société a modifié les clauses de l'entente initiale d'octroi d'options. Ainsi, les options n'ont pas été annulées à la fin de la période de 90 jours terminée après la date de fin de service à titre d'administrateur et de plus, des 280 000 options qui étaient entièrement exerçables, 25 % devenaient exerçables le 18 juin 2003 et le solde est exerçable à raison de 25 % par année depuis le 18 juin 2004. Un montant de 15 150 \$ (16 415 \$ en 2003) représentant la juste valeur de ces options d'achat d'actions a été inscrit à l'état des résultats sous la rubrique « Salaires et avantages sociaux » et dans les capitaux propres sous la rubrique « Options d'achat d'actions ».

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1^{er} septembre 2002 et résumant l'information relative aux options d'achat à prix fixes en circulation et exerçables au 31 août :

	2004		2003	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	795 000	0,18	725 000	0,16
Octroyées	360 000	0,30	120 000	0,24
Exercées	(155 000)	0,16	-	-
Échues ou annulées	-	-	(50 000)	0,16
En circulation à la fin de l'exercice	1 000 000	0,23	795 000	0,18
Exerçables à la fin de l'exercice	860 000	0,24	585 000	0,19

Prix de levée \$	Options en circulation		Options actuellement exerçables
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Nombre
0,16	380 000	1,98	290 000
0,18	140 000	5,39	90 000
0,24	120 000	3,80	120 000
0,26	10 000	4,85	10 000
0,30	350 000	4,51	350 000
	1 000 000	3,59	860 000

Comptabilisation du régime d'intéressement au capital

Exercice terminé le 31 août 2004

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode Black et Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,38 %
Volatilité prévue	120 %
Taux de rendement des actions	Zéro
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	58 mois
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	0,248 \$

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

Le modèle Black et Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options négociées qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'établissement du prix des options, il faut tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions. Puisque les caractéristiques des options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants, des administrateurs et des employés clés sont considérablement différentes de celles des options négociées, et puisque des modifications aux hypothèses subjectives peuvent toucher grandement les estimations de la juste valeur, la direction juge que les modèles existants ne constituent pas nécessairement une mesure précise de la juste valeur des options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants, des administrateurs et des employés clés.

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice s'élève à 88 840 \$. La totalité de ce montant, représentant la juste valeur des options octroyées, a été inscrite à l'état des résultats sous les rubriques « Salaires et avantages sociaux », « Honoraires professionnels et frais de maintien » et « Recherche de propriétés » et dans les capitaux propres sous la rubrique « Options d'achat d'actions ».

Exercice terminé le 31 août 2003

La juste valeur des options octroyées a été estimée selon la méthode Black et Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses suivantes :

	Options octroyées à des fournisseurs	Options octroyées à un dirigeant ou à un administrateur
Taux d'intérêt sans risque	2,90 %	3,37 %
Volatilité prévue	110 %	110 %
Taux de rendement des actions	Zéro	Zéro
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	24 mois	36 mois
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	0,138 \$	0,162 \$

Le modèle Black et Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options négociées qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'établissement du prix des options, il faut tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions. Puisque les caractéristiques des options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants, des administrateurs et des employés clés sont considérablement différentes de celles des options négociées, et puisque des modifications aux hypothèses subjectives peuvent toucher grandement les estimations de la juste valeur, la direction juge que les modèles existants ne constituent pas nécessairement une mesure précise de la juste valeur des options d'achat d'actions à l'intention des fournisseurs, des dirigeants, des administrateurs et des employés clés.

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice s'élève à 18 000 \$. De cette somme, un montant de 8 280 \$, représentant la juste valeur des options octroyées à des fournisseurs, a été inscrit à l'état des résultats sous la rubrique « Recherche de propriétés » et dans les capitaux propres sous la rubrique « Options d'achat d'actions », et un montant de 9 720 \$, représentant la juste valeur des options octroyées à un dirigeant et à un administrateur, n'a fait l'objet d'aucune constatation dans les états financiers de l'exercice. Si la méthode fondée sur la juste valeur avait été utilisée pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux options

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

d'achat d'actions octroyées à un dirigeant et à un administrateur, la perte nette et la perte nette par action connexe seraient les suivantes pour l'exercice terminé le 31 août 2003 :

	\$
Perte nette pro forma pour l'exercice	(702 934)
Intérêts sur débetures	<u>(39 988)</u>
Perte utilisée dans le calcul de la perte nette de base et diluée pro forma par action	<u>(742 922)</u>
Perte nette de base et diluée pro forma par action	<u>(0,083)</u>

11 Opérations entre parties apparentées

La société a effectué les opérations suivantes principalement avec un administrateur et une société détenue par un administrateur :

	2004	2003
	\$	\$
Honoraires de gestion	-	7 500
Frais de bureau	762	4 765

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

12 Impôts sur les bénéfices

La société bénéficie des avantages fiscaux suivants, lesquels n'ont pas été inscrits dans les états financiers au 31 août 2004 :

- La société a accumulé des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit :

	\$
2005	202 000
2006	247 000
2007	199 000
2008	6 000
2009	92 000
2010	151 000
2014	<u>208 000</u>
	<u>1 105 000</u>

- La société a également accumulé des pertes en capital d'environ 17 000 \$ (17 000 \$ en 2003).
- La valeur fiscale des biens miniers excède d'environ 813 000 \$ (743 000 \$ en 2003) leur valeur comptable. La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement des radiations comptables de biens miniers.
- Le solde non amorti, aux fins fiscales, des frais d'émission d'actions totalise 29 259 \$ (13 625 \$ en 2003) et sera déductible au cours des quatre prochains exercices.

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2004 et 2003

13 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2004 et 2003, il n'y avait aucune différence entre la perte de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débetures convertibles n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été anti-dilutif. Par conséquent, la perte diluée par action pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation (10 852 157 en 2004 et 8 925 857 en 2003).

	Exercices terminés les 31 août	
	2004	2003
Perte nette pour l'exercice	(351 192)	(693 214)
Intérêts sur débetures	(33 335)	(39 988)
Perte utilisée dans le calcul de la perte nette de base et diluée par action	<u>(384 527)</u>	<u>(733 202)</u>
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	10 852 157	8 925 857
Options d'achat d'actions	298 790	-
Conversion de débetures	<u>555 556</u>	<u>-</u>
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	<u>11 706 503</u>	<u>8 925 857</u>
Éléments exclus du calcul de la perte diluée par action puisque le prix d'exercice ou de conversion était supérieur à la valeur à la cote moyenne des actions ordinaires		
Options d'achat d'actions	350 000	-
Actions à émettre lors de la conversion de débetures	1 194 296	-
Actions à émettre lors de l'exercice de bons de souscription	1 742 858	-

14 Instruments financiers

Juste valeur

Les espèces, les sommes à recevoir, les fonds réservés à l'exploration ainsi que les comptes créditeurs et charges sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux courants du marché. La juste valeur des débetures convertibles n'a pu être déterminée étant donné les caractéristiques particulières de ces instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 août 2004, l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Espèces	0,75 %
Sommes à recevoir	Sans intérêt
Fonds réservés à l'exploration	0,75 %
Comptes créditeurs et charges	Sans intérêt
Débetures convertibles	Tel que décrit à la note 8

15 Événements subséquents

En septembre 2004, la société s'est engagée, en vertu d'un bail d'exploitation à long terme, à effectuer des paiements annuels de 15 264 \$ au cours des trois prochains exercices.

En octobre 2004, le titulaire de la débenture convertible de 100 000 \$ a décidé d'exercer son droit de conversion pour le plein montant ainsi que pour les intérêts dus et impayés à la date de conversion au prix de conversion de 0,18 \$ l'action, entraînant ainsi une émission de 581 482 actions du capital social de la société.

En novembre 2004, la société a émis 238 096 actions ordinaires de son capital social au prix de 0,42 \$ l'action et 119 048 bons de souscription permettant de souscrire à une action ordinaire de la société au prix de 0,52 \$ pour une période de douze mois et au prix de 0,60 \$ pour une période additionnelle de six mois.

16 Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.